

5. RESSOURCES HUMAINES ET STRUCTURATION INTERNE

Il est important de définir les **différents acteurs au sein ou à la marge de l'association** (acteurs internes et externes). Ce recensement permet d'appréhender le positionnement des acteurs dans la vie de l'association. Il faut également mesurer le pouvoir décisionnaire des élus dirigeants : être en capacité de répertorier le style de présidence, l'importance et la structuration du conseil d'administration et des différentes commissions.

Sur le plan des ressources humaines, il faut repérer les **modes de régulation des relations entre les acteurs** (répartition des rôles et missions/définition du cadre d'emploi des dirigeants bénévoles et des salariés - organigramme fonctionnel- communication interne, application de la convention collective...).

Cette analyse permettra d'appréhender le **niveau de structuration interne** et de repérer la **maîtrise de la fonction employeur** (obligations administratives, fiscales, sociales ; responsabilité juridique ; management et encadrement du salarié). Des fiches outils (Boite à Outils) sont disponibles pour vous aider dans ces démarches d'employeurs.

6. RESSOURCES FINANCIERES ET LOGISTIQUES

Dernière ressource à analyser sur cet état des lieux : le **degré de diversification des financements** (publics/privés...) et la capacité de l'association à avoir une **approche analytique des coûts**. Cela permettra de faciliter la mise en place de projet car vous serez en mesure d'allouer des sommes identifiées à chaque projet.

4

REMARQUES

L'outil développé par le CRRAG répond à toutes les étapes de construction d'un projet associatif.

Appelé DASDC, ce **Dispositif d'Accompagnement à la Structuration et au Développement des Clubs**, saura vous faciliter les démarches pour la construction de votre projet.

Comité Régional Rhône-Alpes de Gymnastique

10, avenue Viviani 69200 VENISSIEUX
04.78.00.88.85 - contact@rhonealpes-ffgym.com
rhonealpes-ffgym.com



LA MALLETTE DU DIRIGEANT

FICHE FORMATION N°6 – FEVRIER 2017

CONSTRUIRE UN PROJET ASSOCIATIF : L'ÉTAT DES LIEUX

L'état des lieux est un **outil incontournable dans l'accompagnement des clubs**. Il contribue à mieux appréhender les forces et faiblesses mais aussi à identifier les bons leviers d'action pour mettre en place un nouveau projet ou structurer vos différents secteurs.

Plusieurs diagnostics sont à votre disposition pour faciliter votre état des lieux. Vous trouverez plus loin dans ce document une liste non exhaustive des dispositifs permettant de vous soutenir dans cette démarche.

L'architecture générale des différents états des lieux présente des caractéristiques communes : identité du club, ancrage et environnement territorial, projet - actions – missions, ressources humaines, structuration interne, ressources financières et logistiques...

Nous vous proposons ce mois-ci de relever certains points de vigilance qu'il vous faudra appréhender pour faciliter le repérage des leviers d'actions et l'émergence de préconisations.



1



1. LA PREPARATION DU DIAGNOSTIC

La réalisation d'un diagnostic complet doit prendre en compte l'ensemble des acteurs de la structure en privilégiant une double vision dirigeant-employeur et permanent-salarié.

L'engagement de l'association dans une démarche d'accompagnement doit être **porté par les représentants légaux de la structure** : les dirigeants. Il est donc important d'impliquer pleinement ces acteurs dans la démarche de diagnostic. Il faut **s'appuyer également sur les salariés** qui occupent des postes de technicien, principalement sur des missions d'animation mais également parfois sur des missions de développement.

Vous devez ensuite **identifier les personnes ressources** à contacter permettant d'approfondir la connaissance de l'association (personnes ressources de l'association) **et les acteurs du contexte territorial sportif** (CROS, CDOS, comités régionaux et départementaux, services déconcentrés de l'État, CRIB, Associations Profession Sport, collectivités...).

2. IDENTITE DE L'ASSOCIATION

Vous devez ensuite **identifier la structure** (identité, coordonnées...) puis appréhender les spécificités de chaque discipline proposée. Plusieurs variables permettent de mieux connaître les **activités proposées** : lieux de pratique, matériel nécessaire, concurrence territoriale, normes de sécurité...

2

Dans un second temps, vous devez répertorier les **droits et devoirs** qu'engendre l'affiliation à la Fédération (respect des normes administratives et réglementaires, reconnaissance et soutien de la Fédération...). Enfin, il est intéressant de définir le **niveau de pratique** car celui-ci permettra de définir des besoins spécifiques (besoins différents entre la performance et le loisir).

3. ENVIRONNEMENT ET ANCRAGE TERRITORIAL

Vous devez connaître le positionnement de l'association sportive dans le paysage local. Pour l'évaluer, il vous faut repérer les **relations de l'association avec les acteurs clés de son environnement** et les qualifier (dépendance financière, partenariat, collaboration, concurrence...).

Il faudra prendre en compte le nombre de licenciés de l'association au regard des clubs du même territoire, la relation aux financeurs publics, privés, l'implication dans les instances décisionnaires sportives...

4. PROJETS, ACTIONS ET USAGERS

Quels sont les projets pour l'association ? Vous devez vous questionner afin de connaître le **degré de structuration/formalisation du projet associatif**. Il faut prendre en compte lors de cette réflexion les constantes suivantes :

- la connexion projet associatif avec les orientations fédérales nationales
- la projection dans le temps.

Un état des lieux est impératif sur les différentes **typologies du public accueilli**. Vous devez connaître les spécificités de votre public : âge, évolution de nombre d'adhérents, leur répartition par sexe, spécialité...

Identifiez les offres de pratiques et mettez-les en **corrélation avec la demande locale**. Cette démarche permettra d'orienter vos projets futurs vers une réelle demande et donc une future réussite.

3

BOITE A OUTILS

Afin de faciliter vos démarches, nous vous proposons des outils d'aide à la structuration de votre projet :

- N°1.15 Cerner son environnement
- N°1.16 Outil de diagnostic